

Une nouvelle offre de relocation (re)pensée par les professionnels de la mobilité.



AFM conseille les entreprises
et accompagne les salariés.

Notre mission

Société de relocation 100% dédiée à la mobilité géographique et professionnelle.

AFM permet aux salariés récemment recrutés, mutés ou en mobilité de trouver un logement, ainsi que d'autres services pouvant aller de la souscription d'un abonnement internet à l'état des lieux d'entrée dans le nouveau logement.

Répondre à vos besoins

PERFORMANCE DE **L'ENTREPRISE**

- Valoriser vos recrutements externes.
- Optimiser vos mobilités internes.
- Accompagner les collaborateurs en difficulté.

BIEN-ÊTRE DES **SALARIÉS**

- Écoute qualifiée de vos projets professionnels et familiales.
- Conseils et assistance à l'installation, recherche de votre nouveau logement.
- Subvention et aides Action Logement Services - Mobili-Pass® - Loca-Pass® - Mobili-Jeune® - Garantie VISALE®.

Une nouvelle offre de relocation

(RE)PENSÉE

Par les professionnels de la mobilité, tous indépendants, pour réaliser votre projet locatif et garder une liberté d'action totale avec tous les professionnels de l'immobilier.

EN PARTENARIAT

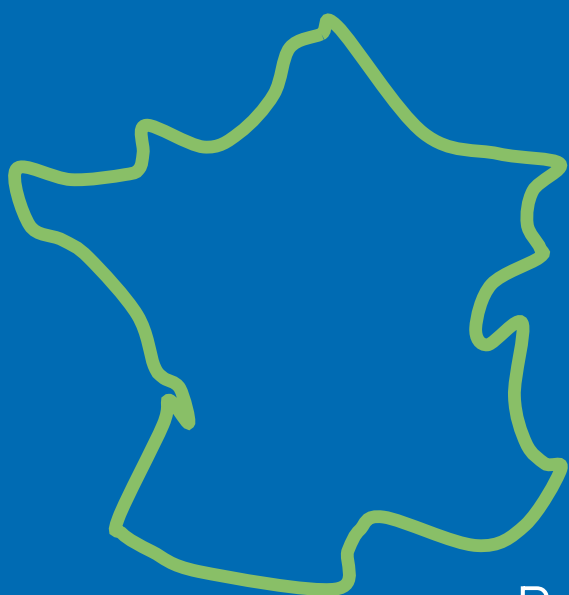
Avec votre entreprise et les services des ressources humaines.

FINANCÉE PAR UNE SUBVENTION

L'aide MOBILI-PASS® d'Action Logement Services.

LE PLUS GRAND RÉSEAU D'INDÉPENDANTS

En régions, au plus près de votre nouvelle ville d'arrivée pour trouver votre logement.



Ile-de-France,
Pays de la Loire,
Nouvelle-Aquitaine,
Occitanie,
Auvergne-Rhône-Alpes,
Provence-Alpes-Côte d'Azur.

TROUVER VOTRE LOGEMENT



- Définition des besoins et des attentes.
 - Constitution du dossier locataire.
- Diagnostic approfondi concernant le logement recherché.

- Présentation du marché immobilier et de la ville d'arrivée.
- Sélection d'au moins 3 logements locatifs.
- Visite des logements avec le salarié ou à distance en appel vidéo.



- Accompagnement individuel.
- Assistance pour les démarches administratives.
 - Assistance à l'installation (mise en service du logement).

CONDITIONS D'ELIGIBILITES

- Être embauché, muté ou en alternance, d'une entreprise privée d'au moins 20 salariés et plus.

- Ne pas avoir bénéficié de l'aide MOBILI-PASS® au cours des 2 dernières années.



CONDITIONS D'ELIGIBILITES

- Déménager à au moins 70 km du domicile de départ.

Nous vous apportons une réponse fiable et rapide quand vous en avez besoin.



Contactez-nous au 06.18.21.27.52
Ou Remplissez le formulaire de contact

agencefrancemobilites.fr



DocuSign :
Signature sécurisée
Microsoft Teams :
Visioconférence
WhatsApp :
Appel vidéo



Agence France Mobilités
Mama Works, 51 quai Lawton 33300 Bordeaux
contact@agencefrancemobilites.fr
www.agencefrancemobilites.fr

SIREN 887787943 – RCS LIBOURNE